



www.viroinval.be secretariat@viroinval.be

N°1299 - MAI 2023

CIMETIÈRES DE VIROINVAL - SÉPULTURES À RENOUVELER OU EN DÉFAUT D'ENTRETIEN

Nous vous informons que les sépultures reprises ci-dessous arrivent à expiration au cours de l'année 2023-2024 ou sont en défaut d'entretien.

De ce fait, elles feront l'objet d'un affichage d'un an à partir du 01 novembre 2023, au terme duquel une décision pour la désaffectation ou la conservation de la sépulture sera prise en

concertation avec le SPW – Cellule de le Gestion du Patrimoine Funéraire de Namur.



Dourbes (Ancien)

68 CHARLIER Constant 69 LELOUP Juliette (+1974) 73 CHARLIER Germain (+1974) 174 DE MEYER Alphonse (+1974)

Dourbes (Nouveau)

96 sans renseignement

97 sans renseignement

98 sans renseignement

Le Mesnil

196 FOSTY Noël (+1974) – HOTTIAUX Renée (+1985) **Mazée (Ancien)**

13 BRASSEUR Camille - LEMAIRE Delphine dite Gabrielle (+1974) 27 CROIBIEN Martin (+1972) – ROBERT Louisa 109 BRASSEUR Ismar (+1986) – LAURENT Alodie (+1974) 222 DEFORGE Vital (+1937)

Nous vous informons, également, que les sépultures « champs communs » ne sont pas renouvelables et seront affichées à titre indicatif. Elles feront donc l'objet d'une désaffectation après le délai légal d'affichage.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le service affaires générales – Mme MAGAIN – 060/31.01.76 ou par Email caroline.magain@viroinval.be.

LES BÂCHES DE PROTECTION ABÎMÉES ET LES PISCINES GONFLABLES TROUÉES SE JETTENT AU RECYPARC!

Cela semble évident et pourtant, un rappel s'impose: les bâches de protection et autres piscines gonflables ne sont pas acceptées dans les sacs PMC!
Fourrer une piscine abîmée ou une bâche de protection trouée dans un sac PMC, mission impossible? Non, certains citoyens y arrivent car nous retrouvons de plus en plus d'indésirables de types "bâches et piscines hors-sol" (INTEX ou autre) dans les sacs PMC collectés en porte-à-porte. Ces indésirables posent de gros problèmes au centre de tri des PMC puisqu'ils provoquent des bourrages de chaine et empêchent le tri efficace des autres objets volumineux.

DIRECTION LES ENCOMBRANTS!

Si vous souhaitez vous débarrasser de votre piscine hors-sol ou de sa bâche, une seule consigne : direction le recyparc le plus proche ! Le conteneur des encombrants accueillera ces déchets XXL, sans dommage pour le tri !

ET CONCERNANT LES AUTRES DÉCHETS "GONFLABLES" ?

Les PMC sont destinés à recueillir les emballages en plastique. En cas de doute, le "réflexe n°1" à avoir est de se demander : ce déchet est-il un emballage ? Les jeux gonflables doivent donc être mis dans votre poubelle de déchets

ménagers ou au recyparc (encombrants) s'ils sont trop volumineux (supérieur à un cube de 30 cm de côté) pour la poubelle ménagère.

Si vous avez un doute face à un déchet, n'hésitez pas à consulter notre site www.bep-environnement.be

PERMANENCE DU SPF PERSONNES HANDICAPÉES

Tous les 4èmes mardis du mois au Château Communal de Nismes.

- Reconnaissance de handicap;
- Révision des dossiers;
- Allocations de remplacement (ARR-AI);
- Demande de carte de stationnement;
- Dossier de dettes;

•...

Informations au 060/31 36 54 - pcs@viroinval.be ou fabienne.manderlier@minsoc.fed.be

RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ: LE 08 ET LE 22 MAI

RAMASSAGE DES PAPIERS CARTONS SUR TOUTE L'ENTITÉ LE MARDI 30 MAI

PAS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS ET DÉCHETS ORGANIQUES LA SEMAINE DU 29 MAI





www.viroinval.be secretariat@viroinval.be

N° 1299 - MAI 2023

BUDGET PARTICIPATIF 2023

VIROINVAL LANCE LA DEUXIÈME ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF À DESTINATION DES CITOYENS DE LA COMMUNE ET DES ASSOCIATIONS.

EN 2023, LE BUDGET PARTICIPATIF S'ADRESSE AUX CITOYENS DES VILLAGES DE OIGNIES, D'OLLOY, DE TREIGNES ET DE VIERVES.



La même opération sera lancée en 2024 pour les autres villages. Les montants financiers consacrés à ce budget participatif sont les suivants :

VILLAGE	PART FIXE	NOMBRE HABITANTS	PART VARIABLE	TOTAL
OIGNIES	3125	817	3617,61	6742,61
OLLOY	3125	864	3825,72	6950,72
TREIGNES	3125	564	2497,34	5622,34
VIERVES	3125	507	2244,95	5369,95

Le règlement approuvé par le Conseil communal du 11 avril 2023 peut être téléchargé sur le site www.viroinval.be ou peut être retiré sous format papier à l'Administration communale durant les heures de bureau.

Pour ceux qui désirent avoir plus d'explications sur les objectifs et le déroulement de la procédure de budget participatif, une réunion sera organisée à la salle Patria à Olloy à 19h00 le mardi 09 mai 2023. Bienvenue à tous!

DATES À RETENIR :

OIGNIES, OLLOY, TREIGNES ET VIERVES				
Lancement de la procédure par l'organisation d'une réunion d'information	Le 09 mai 2023			
Clôture de l'appel à projets	Le 1er juillet 2023			
Publicité des projets éligibles	Du 1er au 30 septembre 2023			
Organisation des réunions dans les villages pour le classement des projets	Du 1er au 30 octobre 2023			
Octroi du subside par le Conseil communal	En novembre 2023			
Finalisation des projets	Fin août 2024			

GESTION DES SACS SUPPLÉMENTAIRES LORS DE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS VIA VOS CONTENEURS À PUCES

Depuis quelques mois, le BEP observe une recrudescence de sacs supplémentaires déposés à côté des conteneurs de déchets ménagers.

Ces sacs sont uniquement collectés:

- Si une demande exceptionnelle arrive au BEP 24H à l'avance (le vendredi pour les collectes du lundi) via internet www.bep-environnement.be/reclamations ou par téléphone au 081 / 718 211.
- Lors d'une collecte de rattrapage suivant un jour férié.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL LE 22 MAI À 19H

Retrouvez toute l'actualité communale sur le www.viroinval.be et sur la page Facebook «Viroinval Infos»